

Fiche n°6

Fendage vertical

Date de la dernière mise à jour de cette fiche : 3/04/17



Le contexte général :

Cette fiche décrit une situation réelle de travail. C'est un exemple qui doit permettre à chacun de réaliser sa propre fiche. Comparez votre chantier à celui de la fiche.

Qui ?

- Un seul opérateur
- Pas d'autre entreprise sur ce chantier

Mon cas personnel :

Pour qui ?

- Fendage régulier tout au long de l'année (constitution du stock de l'entreprise)

Mon cas personnel :

Avec quoi ?

- Fenduse vertical de 25 tonnes hydraulique (marque : Binderberger) stabilisée sur le terrain
- La machine est équipé d'un treuil avec télécommande
- Tracteur agricole 90 chevaux (50 chevaux minimum), centrale hydraulique indépendante
- Entretien régulier de la fenduse et du tracteur
- Equipements de protection individuelle



Mon cas personnel :

Comment ?

- Installation de la fenduse de niveau, à proximité des billons à fendre (angle de plus ou moins 30° d'ouverture pour l'utilisation du treuil)
- Mise en place du billon sous la fenduse à l'aide du câble
- Utilisation de la commande manuelle pour mettre en marche le verin hydraulique
- Fendage du bois
- Empilage des bois fendus

Mon cas personnel :

Quoi ?

- Fendage de bois durs (hêtre, chêne, charme, frêne)
- Bûches de 40 cm de diamètre et plus, 1 mètre de longueur

Mon cas personnel :



Où ?

- Le fendage est réalisé sur le site de l'entreprise en extérieur
- Terrain plat non stabilisé

Mon cas personnel :



Points de réglementation importants :

- Réglementation sur les machines et sur les EPI

Les risques dans cette situation de travail ?

Cette situation de travail est exposée au recto de cette fiche n°1.



Identification des risques principaux / Ma situation :

J'inscris sur cette page les risques principaux que j'identifie sur le chantier.

Risque lié à l'utilisation d'un élément coupant

L'opérateur risque-t-il de se trouver happer par la fendeuse verticale ? Ses mains sont-elles bien positionnées ? Les organes de sécurité sont-ils en bon état ?

Mon cas personnel :

Risque d'écrasement

Existe-t-il un risque d'écrasement de l'opérateur par le billon de bois lorsqu'il est acheminé vers la fendeuse au moyen du grappin ? Une fois le billon de bois fendu, un morceau peut-il tomber sur l'opérateur ?

Mon cas personnel :

Risque lié aux projections

Existe-t-il des risques de projection (copeaux de bois, éclats de coin) lors du fendage des bûches de bois ?

Mon cas personnel :

Risque lié à la charge physique

Doit-on porter des charges lourdes lorsque l'utilisation du câble muni du grappin n'est pas envisageable ? Mon espace de travail est-il parfaitement adapté ?

Mon cas personnel :

Risque lié aux postures contraignantes

Est-il souvent nécessaire de ramasser des pièces de bois tombées au sol afin de les fendre ? Doit-on travailler en position courbée ou d'une façon inconfortable afin de mettre en place le grappin ?

Mon cas personnel :



Document réalisé en partenariat avec :



Ce document n'est ni un extrait d'un document unique d'évaluation des risques, ni une fiche de chantier, mais peut être un support pour aider à la rédaction de ces documents.